



# CHARTRE QUALITÉ DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF EN DEUX-SÈVRES

## Adhésion des entreprises - installateurs

**La charte qualité de l'assainissement non collectif en Deux-Sèvres** : un outil de VALORISATION DE VOS PRATIQUES EN ANC et d'ÉCHANGES AUTOUR DE VOS SAVOIRS-FAIRE.

La charte a pour principaux objectifs de contribuer à :

- préserver la santé publique et les milieux naturels,
- clarifier le rôle, les responsabilités et les étapes d'intervention de chaque acteur,
- améliorer et harmoniser les pratiques des différents acteurs,
- développer la formation et l'information sur l'assainissement non collectif,
- échanger, dialoguer et communiquer en matière d'assainissement.

Dans le cadre d'une démarche volontaire, **vous pouvez adhérer** à celle-ci, afin d'être le GARANT DE BONNES PRATIQUES, d'apporter VOTRE EXPÉRIENCE ET VOTRE SAVOIR-FAIRE.

Cela vous permettra une RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DE VOS PRATIQUES ainsi qu'une VISIBILITÉ AUPRÈS DES USAGERS.

Il vous suffit de compléter **le formulaire joint** et **remplir les conditions suivantes** :

**1. Respecter les engagements figurant dans la charte**, à savoir :

(pages 11 - document téléchargeable <https://www.deux-sevres.fr/charte-anc-pro>)

Les entreprises s'engagent à :

- fournir un devis clair et détaillé à l'usager, avec le projet validé par le SPANC ;
- ne réaliser les travaux qu'après validation du projet par le SPANC, selon les règles de l'art et la réglementation en vigueur, avec des matériaux conforme à la réglementation ;
- avertir le SPANC au moins un jour avant la programmation des travaux ;
- ne recouvrir les installations qu'après le contrôle de la bonne exécution effectué par le technicien SPANC ;
- avertir le SPANC, l'usager ou le bureau d'études de toutes anomalies (nature du sol,...) ;
- avoir une zone réservée au stockage du sable assainissement et identifier clairement les différents granulats sur leur site ;
- fournir systématiquement une copie du bordereau de livraison et la fiche technique produit (FTP) du sable au SPANC ;
- former et informer leurs personnels régulièrement sur les différentes techniques d'assainissement non collectif et leurs entretiens ;
- avoir les garanties et assurances obligatoires.

**2. Fournir les attestations d'assurances et de garanties obligatoires**

**3. Avoir de l'expérience professionnelle RÉCENTE (réalisation de chantiers) et/ou avoir effectué une formation (diplôme/attestation) en lien avec l'ANC datant de moins de trois ans**

**4. S'engager à assister, dans l'année suivant la demande d'adhésion, à l'une des réunions d'information réalisées par le secrétariat de la charte (date et lieu vous seront communiqués dans la réponse à votre demande d'adhésion), ainsi qu'aux sessions départementales annuelles destinées aux adhérents et partenaires**

À réception du formulaire rempli et des pièces demandées, un comité constitué des représentants des entreprises (CMA, CCI, CAPEB79, FFB79, SDETP79) et des SPANC examinera votre demande d'adhésion. Le comité de suivi de la Charte qualité de l'ANC 79 se réunira ensuite pour émettre un avis sur votre demande.

**En cas d'avis favorable, vous serez référencé dans la liste des " entreprises garantes de la qualité d'exécution des travaux d'assainissement " de la charte qualité de l'ANC 79.**

## ENTREPRISES - INSTALLATEURS DEMANDE D'ADHÉSION

### COORDONNÉES

**N.B. : les éléments en gras figureront sur la brochure « Listes des adhérents » qui sera diffusée.**

<b>NOM de l'entreprise</b>	
Date de création de l'entreprise	
Raison sociale	
N° SIRET	
Code APE ou code NAF	
NOM/Prénom du chef d'entreprise	
<b>NOM/Prénom du référent « charte ANC » dans l'entreprise</b>	
<b>Adresse complète</b>	
<b>Téléphone fixe</b>	
<b>Téléphone portable</b>	
<b>Adresse e-mail</b>	

### VOTRE ACTIVITÉ : POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE

Activité principale	
Effectif total de l'entreprise INCLUS chef d'entreprise ou gérant, salariés HORS apprentis ou intérimaires	
Effectif affecté à l'ANC	
Nombre d'année d'expérience dans l'ANC	
Votre spécialisation en ANC : part de votre chiffre d'affaire en ANC, par rapport au chiffre d'affaire global (en %)	
Êtes-vous adhérent à une charte ANC (si oui, citer le ou les départements)	

## RÉFÉRENCES EN ANC

Indiquez, par type de dispositif, le nombre de chantiers	Nb. depuis la création de l'entreprise	Nb. total l'année dernière
<b>FILIERES TRADITIONNELLES</b>		
Tranchées d'infiltration		
Lit d'épandage		
Filtre à sable vertical non drainé		
Filtre à sable vertical drainé		
Filtre à sable horizontal		
Terre d'infiltration		
<b>FILIERES AGREES</b>		
Filtres plantés		
Filtres compacts		
Microstations à cultures fixées		
Microstations à cultures libres		
Autres (préciser) : .....		

Pour vos deux derniers chantiers,  
indiquez leur localisation

	ANNÉE	ADRESSE	SPANC AYANT RÉALISÉ LE CONTRÔLE
<b>FILIÈRES TRADITIONNELLES</b>			
Tranchées d'infiltration			
Lit d'épandage			
Filtre à sable vertical non drainé			

<i>Suite...</i>	<b>Année</b>	<b>Adresse</b>	<b>SPANC ayant effectué le contrôle</b>
Filtre à sable vertical drainé			
		-	
Filtre à sable horizontal			
		-	-
Tertre d'infiltration			
<b>FILIÈRES AGRÉÉES</b>			
Filtres plantés		.	
Filtres compacts			.
Microstations à cultures fixées		.	
Microstations à cultures libres			
			.
Autres (préciser) : .....			

## EXPRESSION LIBRE

Avez-vous d'autres informations à nous communiquer ? Avez-vous des questions ou des remarques ? Des sujets sur lesquels vous souhaiteriez des informations complémentaires ?

## ENGAGEMENT

Je soussigné(e) :   
agissant pour l'entreprise :   
au titre de :

### DÉCLARE :

- avoir pris connaissance de la charte et de l'ensemble des engagements de la Charte et solliciter l'adhésion de mon entreprise
- être assuré(e) pour mon activité d'installation d'ANC

### M'ENGAGE À :

- respecter l'ensemble des engagements spécifiques me concernant
- assister à une réunion d'information destinée aux candidats à l'adhésion, organisée par le secrétariat de la Charte
- assister aux sessions départementales annuelles destinées aux adhérents et partenaires, organisées par le secrétariat de la Charte
- transmettre au comité de suivi de la charte toute information ou difficulté dans la mise en œuvre ou l'application de la charte

**SOUHAITE** que le Comité de suivi publie le nom et les coordonnées de mon entreprise sur la liste des entreprises qui adhèrent aux principes de la Charte

**ACCEPTÉ** que le nom de mon entreprise soit retiré de cette liste, dès lors que des manquements aux engagements à cette Charte auront été identifiés

Fait le :   
A :

Signature  
et Cachet de l'entreprise

Document à retourner	Pièces à joindre à l'envoi
<b>au Secrétariat de la Charte ANC 79</b>  <b>Département des Deux-Sèvres</b> Service Eau/Assainissement Maison du département Mail Lucie Aubrac CS 58880 79 023 Niort CEDEX  <b>ou par mail :</b>  charteanc79@deux-sevres.fr	<p>o Extrait du Kbis (inscription au registre du commerce et des Sociétés) <b>ou</b> Extrait D1 (inscription au répertoire des métiers)</p> <p>o Attestation d'assurance de l'année en cours, <u>faisant mention de l'activité de conception de dispositifs ANC</u> dans les activités couvertes (Responsabilité civile et Garantie décennale) ⇒ <a href="#">Voir brochure jointe (« mieux comprendre mes documents d'assurance »)</a></p> <p>o Attestation de formation ANC datant de moins de 3 ans, ainsi que son programme (uniquement en cas d'absence de référence de chantiers ANC)</p> <p>o Exemplaires d'un devis / facture réalisé par l'entreprise</p>